



Le Bulletin des Jardins Taché

Volume 10, numéro 2, décembre 2008

Une initiative de l'Association des résidents des Jardins Taché

Mot de la présidente

Chers résidents des Jardins Taché,

En cette fin d'année 2008, permettez-moi de faire une mise à jour des dossiers ayant occupé l'ARJT dans les derniers mois et qui continueront de le faire au courant de 2009.

Projet de réaménagements routiers sur les boulevards Lucerne et Taché

La Commission de la capitale nationale (CCN) a donné son aval au réaménagement des entrées et des sorties de la Promenade de la Gatineau. La firme d'ingénieurs-conseils CIMA+ a pour sa part remis son rapport final à la Ville sur les travaux jugés nécessaires sur les boulevards Lucerne et Taché. Le projet est inscrit au Plan triennal d'immobilisations (PTI) ultérieur à 2009. Cela signifie qu'il est dans la liste des projets qui pourraient être inscrits au PTI 2010-2013, si cela est accepté au budget de novembre 2009.

La prochaine étape consiste donc à présenter le projet au comité plénier de la Ville d'ici juin 2009 pour faire débloquer les fonds nécessaires pour l'exécution des plans et devis du projet.

Stationnement hivernal sur les rues Saint-Dominique et des Orchidées

Grâce aux plaintes de citoyens et au travail acharné de l'ARJT et du conseiller municipal Alain Pilon, le conseil municipal a voté le 18 novembre dernier pour l'installation d'enseignes interdisant le stationnement durant la période hivernale sur la rue Saint-Dominique, du côté est, d'un point situé à 13 mètres au nord du

boulevard Taché jusqu'à la rue Gabriel-Lacasse, et ce, du 1er décembre au 1er avril. Pour ce qui est de la rue des Orchidées, le stationnement sera limité à une période de 2 heures des deux côtés de la rue, du lundi au vendredi de 7 h à 12 h.

Vocations potentielles du Domaine de la Ferme Moore

Le 11 décembre, une rencontre organisée par la CCN a eu lieu avec les associations de résidents entourant la Ferme Moore afin de les informer des démarches entreprises pour lui trouver une vocation. L'objectif de la CCN est de retourner en appel d'intention au printemps 2009 mieux ciblé pour l'occupation du Domaine de la Ferme Moore. On se rappellera qu'il y avait eu un appel d'offres en 2006 et que cela n'avait abouti à rien. La CCN a mentionné que quatre types de projets pourraient avoir du potentiel :

- Économusée du cheval incluant un centre équestre
- Centre de ressourcement et de santé
- Base de plein air urbaine et centre d'entraînement d'athlètes
- Centre d'intégration d'une clientèle handicapée avec production horticole et marché public

La CCN est consciente qu'il faudra respecter la vocation patrimoniale des lieux et protéger le paysage au sud de la Ferme; agrandir le territoire à proposer pour les projets par le plateau situé au nord des bâtiments; permettre des activités dans cette partie; faire un accès par le prolongement du boulevard des Trembles et construire un stationnement en arrière des bâtiments.

➔➔➔ page 3



Dans ce numéro :

- | | | | |
|------------------------|--------|----------------------------|--------|
| ⊙ Mot de la présidente | ~ 1, 3 | ⊙ La sécurité | ~ 3 |
| ⊙ La patinoire... | ~ 2 | ⊙ Conte de Noël | ~ 4, 6 |
| ⊙ Bottin vert | ~ 2 | ⊙ Solidarité | ~ 5 |
| ⊙ Les marcheurs... | ~ 2 | ⊙ Le 3-1-3 | ~ 5 |
| Carnaval des neiges | ~ 2 | ⊙ L'Académie des retraités | ~ 6 |



Les enfants de la patinoire ont besoin de vous

Encore cette année, nous lançons une invitation à tous et à toutes pour recruter le plus grand nombre de bénévoles possible pour l'entretien régulier de notre patinoire de quartier.

Vos services ne seront requis qu'un soir par semaine, entre 21 h et 22 h pour l'arrosage et/ou le déblayage. Il arrive également que des corvées de déblayage soient organisées pendant les fins de semaine quand les précipitations sont importantes.

Pour devenir bénévole ou pour obtenir plus de renseignements, **communiquez avec : Paul Quesnel au 772-8501** (pelletier_quesnel@videotron.ca) ou **André Gagnon au 770-8404** (gagnoa2@yahoo.ca)

Au plaisir de vous voir à la patinoire!



Déjà 50 ans et l'ARJT est toujours là!

En juin 1959, un groupe de citoyens du quartier fondait l'Association des propriétaires des Jardins Tâché. Fort du travail des bénévoles au fil de ces années et du succès certain de plusieurs de ses projets, l'Association est toujours présente et fière de ses réalisations dans des dossiers importants pour le quartier. Le conseil de l'Association entend bien souligner cet anniversaire l'an prochain. Surveillez le prochain bulletin qui vous fournira davantage d'information à ce sujet.

L'hiver est arrivé : un message des marcheurs!

S.V.P., aidez la Ville à garder les trottoirs déneigés et, au besoin, nettoyez devant chez vous. Plusieurs enfants, les vôtres peut-être, et nous, les marcheurs, prenons 5, 10 ou 15 minutes à parcourir ces rues étroites du quartier qui vous sont pénibles à parcourir en 30 secondes en voiture. Nous avons à zigzaguer entre les amoncellements de neige, les autos, les poubelles et les bacs de recyclage, les trous et la glace sans compter le froid et la noirceur.

Merci de penser à nous et à notre sécurité. N'oubliez pas de demander à votre entrepreneur pour la neige de ne pas enneiger les trottoirs. Et faites ainsi en sorte que nous passions tous un bon hiver!

Carnaval des neiges 2009

Le 5^e Carnaval des neiges de l'ARJT aura lieu le **samedi 28 février 2009** à la patinoire du quartier.



Courses à patins, parties de hockey, chocolat chaud et musique seront au rendez-vous! Plus de détails vous seront communiqués en février.

Vous êtes intéressé à aider?

Contactez Julie Pelletier ou Paul Quesnel au (819) 772-8501.

Au plaisir de vous y voir!
L'ARJT



Gatineau lance son Bottin vert!

Le Service de l'environnement a conçu un bottin vert en vue d'aider les Gatinois à mieux consommer et à mieux se départir de leurs matières résiduelles.

Le Bottin vert contient des renseignements fort utiles sur l'efficacité énergétique, la rénovation et le transport et pas moins de 200 bonnes adresses écologiques!

Il est disponible en version électronique plutôt qu'imprimée afin de faciliter sa mise à jour et de réduire le gaspillage de papier.

Consultez-le au www.gatineau.ca/bottin_vert/



(suite)...Mot de la présidente

La CCN espère pouvoir faire un appel de déclaration d'intérêt au printemps 2009. Des annonces seront publiées dans les quotidiens, mais aussi dans des revues spécialisées reliées aux domaines des quatre types de projets proposés.

La Guignolée de la Société Saint-Vincent-de-Paul

Cette année encore, les gens de notre paroisse ont été très généreux. Le 7 décembre, quelque 10 700 dollars ont été amassés, en plus d'une trentaine de boîtes remplies de denrées non périssables. Il ne s'agit que d'un bilan

provisoire puisqu'il reste des boîtes de dons à comptabiliser, mais ce résultat se compare à celui de l'an dernier. Un gros merci à Mario Simard qui a pris la relève de Guy Lebel avec brio, ce dernier méritant bien de passer le flambeau après toutes ces années d'engagement bénévole.

Je vous souhaite de passer de belles fêtes!



Annie Drzymala
Présidente de l'ARJT

La sécurité et la prudence : les plus beaux cadeaux de Noël!

Pour la période des fêtes, le Service de sécurité incendie de la Ville de Gatineau vous invite à la plus grande prudence. La prévention est encore un des meilleurs moyens de se protéger et de protéger ceux qu'on aime.

Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou si vous allez au lit.
- Placez le sapin à au moins un mètre de toute source de chaleur, loin des sorties et des passants.
- Après les fêtes, dégarnissez votre sapin naturel le plus vite possible et débarrassez-vous-en lors de la collecte spéciale des sapins de Noël qui se déroulera le même jour que l'enlèvement des ordures ménagères. Pour que votre arbre soit ramassé, il faut enlever toutes les décorations et éviter de le mettre dans un sac de plastique. Les arbres seront transformés en copeaux de bois ou en compost.
- Ne faites pas brûler le sapin dans le poêle au bois.

Les lumières décoratives et décorations

- N'utilisez pas à l'intérieur des lumières décoratives conçues pour l'extérieur.
- Assurez-vous que les guirlandes de lumières qui ornent le sapin sont en bon état.

- Ne fixez jamais les guirlandes lumineuses à l'aide de clous ou de punaises.
- Ne décidez jamais le dessus des foyers ou des cheminées avec des branches de résineux naturels.
- Prudence avec les chandelles; surveillez les enfants et les animaux lors de leur utilisation.

Les cordons prolongateurs

- Assurez-vous du bon état de vos cordons prolongateurs.
- Utilisez des cordons certifiés par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Évitez de surcharger les prises de courant et les cordons prolongateurs.
- Ne placez jamais les cordons sous un tapis ou dans un endroit passant.

Les cadeaux

- Ne brûlez pas les emballages-cadeaux dans le poêle au bois. Le papier enflammé peut s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit. Ayez plutôt une pensée écologique et réutilisez ou recyclez-le! Notez que l'emballage en papier se recycle, mais pas l'emballage métallique ni les boucles et les rubans. Pensez donc vert avant de faire vos achats!
- Si vous donnez ou recevez un cadeau qui nécessite des piles, ne retirez jamais la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner le cadeau.

En cas d'urgence, composez le 9-1-1.



ARJT @ :

admin@jardinstache.ca !!

Vous souhaitez être informé rapidement de ce qui se passe dans votre quartier? Envoyez-nous votre courriel pour être inclus à la liste d'envoi de l'Association.





Ouioui et la nuit de Noël

Il était une fois une oursonne appelée Ouioui. Elle habitait le parc de la Gatineau avec sa maman et son frère.

Ouioui était très curieuse de nature et ne voulait pas, mais pas du tout, aller se coucher pour l'hiver comme sa maman le lui demandait. Son amie, la mouffette Coquine, lui avait raconté que les humains avaient une bien drôle d'habitude durant l'une des journées les plus courtes de l'année. Coquine lui avait dit :

« J'ai vu un gros bonhomme tout de rouge vêtu, à la barbe et aux cheveux blancs, se promener très haut dans le ciel, tout près des étoiles. Il était assis dans un traîneau tiré par des rennes d'une autre forêt. Et dans ce traîneau, il y avait des milliers et des milliers de cadeaux. »

« Des cadeaux ? Qu'est-ce que c'est, des cadeaux ? », lui avait demandé Ouioui.

« Ce sont des choses de toutes les couleurs attachées avec des rubans. Ces cadeaux sont pour tous les enfants du monde. »

« Ah! Et ça se mange ? », lui avait demandé la gourmande.

« Non, je ne pense pas. C'est plutôt pour jouer, je pense », avait répondu Coquine.

« Ah ? Moi, j'ai tout ce qu'il me faut pour jouer dans la forêt », avait répliqué Ouioui.

« Pourquoi est-ce que les enfants ne peuvent pas faire comme moi ? »

« Je ne sais pas... », avait répondu Coquine.

Ouioui était bien décidée à voir cet étrange phénomène dans le ciel. Elle s'était alors mise à concocter son plan, sans en dire mot à personne, même pas à son frère.

Lorsqu'était venu le temps de se coucher pour l'hiver, Ouioui était rentrée sagement dans la tanière que sa maman avait amoureusement préparée pour elle et ses enfants. Elle était bien cachée sous une vieille souche; la maman avait apporté des aiguilles de pin et des feuilles pour leur faire un lit douillet.

Leur maman leur avait chanté une jolie berceuse : « Fais dodo, mon Nounours, fais un joli dodo, fais dodo, doux dodo, maman veillera sur vous ». Elle s'était ensuite enroulée en boule à côté de ses deux oursons.

Pour être certaine de se réveiller au bon moment, Ouioui avait demandé à Hibou Dodu de venir l'appeler à l'entrée de la tanière. Pour qu'il ne réveille pas sa maman ou son frère, Ouioui s'était doucement déplacée près de l'entrée pour l'entendre dès ses premiers appels.

C'est par une belle nuit claire de Noël que Hibou Dodu était venu ululer oh! pas trop fort, doux comme cela : ouh... ouh... ouh... à la porte de la tanière où dormait Ouioui. Elle s'était réveillée d'un bond, s'était assurée que sa maman et son frère continuaient à bien dormir, puis elle était sortie.



So...so... solidarité... S'il vous plaît!

J'ai assisté à l'assemblée générale annuelle de notre association de quartier le 15 octobre dernier. J'ai été surpris de voir qu'à part une vingtaine de résidants, dont plusieurs habitués et irréductibles, personne d'autre ne s'était donné la peine de se déplacer. Dommage! Je trouve cette situation malheureuse. Notre association de résidants est la plus ancienne de la ville et une des plus actives. Elle a toujours bénéficié au sein de son conseil de direction de la présence de personnes dévouées et ayant à cœur la qualité de vie de notre quartier. L'ARJT défend les intérêts des résidants du quartier et joue ainsi un rôle indispensable. L'ARJT, c'est votre association de quartier et plusieurs d'entre vous devraient faire un effort pour y contribuer:

Agissez localement

L'organisation d'un pique-nique annuel et d'un carnaval d'hiver, deux activités très prisées par les jeunes familles du quartier, exige un minimum d'organisation. Le conseil de direction de l'ARJT souhaite confier cette organisation à deux sous-comités organisateurs. Je fais donc appel aux parents des enfants. Ils doivent à tout prix s'engager et investir de leur temps, si nous voulons que ces activités continuent d'avoir lieu. Ne tenez rien pour acquis. Les membres du conseil de direction ne sont tout simplement pas assez nombreux et donnent déjà beaucoup de leur temps en siégeant sur le conseil de direction. Il faut cesser de compter sur eux pour continuer à se taper toute l'organisation reliée à ces deux activités. Soyez solidaires et engagez-vous! Vous y trouverez votre compte en rencontrant des gens intéressants et fort sympathiques : vos voisins. Vous participerez aussi à l'organisation d'activités

qui rendront vos enfants heureux d'habiter un quartier aussi chouette et dynamique que celui des Jardins Taché. Vous les épaterez et ils vous en seront reconnaissants. Si le chapeau vous fait, communiquez avec un des membres du conseil de direction de l'ARJT.

Un rendez-vous annuel

À défaut de vous impliquer dans un des deux sous-comités, je crois sincèrement qu'encore une fois, plusieurs d'entre vous devraient du moins assister à l'assemblée générale annuelle de l'association, qui se tient toujours à la mi-octobre. Il y a de cela à peine quelques années, on pouvait compter sur la participation d'une soixantaine de personnes à cette réunion. Il ne faudrait pas que notre association disparaisse faute de participation. Notre association a besoin de sang neuf. Mettez votre dynamisme, votre leadership et votre expertise au service d'une bonne cause. Vous verrez, c'est agréable et gratifiant. Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui sont bien engagés, qui siègent déjà au conseil de direction, certains depuis plusieurs années. Ces hommes et ces femmes veillent de belle façon aux intérêts des résidants du quartier. Ce n'est pas rien.

Merci et chapeau!

Pierre Larabie

Ex-directeur au conseil de direction

Ex-co-organisateur du pique-nique

Ex-co-organisateur du carnaval d'hiver

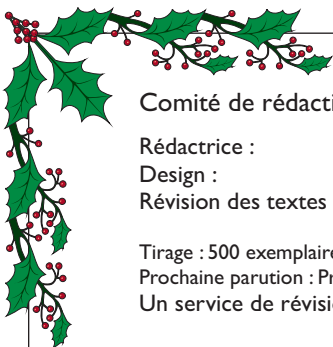
Ex-préposé à la patinoire du quartier



Connaissez-vous le 3-1-1?

La lenteur du changement d'un feu de circulation vous agace profondément? Le déneigement laisse à désirer dans votre rue? Le parc de quartier est négligé? Les nids-de-poule ne sont pas réparés? Certes, vous pouvez en parler à vos amis ou à vos voisins et vous plaindre. Toutefois, il serait sans doute plus efficace de téléphoner à la Ville en composant 311. Vous n'aurez alors qu'à expliquer le problème qui vous tenaille et à demander un numéro de suivi pour votre requête. Ce numéro vous permettra de revenir au 311 si aucune suite n'a été donnée à votre demande dans un délai raisonnable.

Vous croyez que les plaintes ne servent à rien? Détrompez-vous! Les conseillers de quartier reçoivent une compilation mensuelle des plaintes logées dans leur district. S'il n'y a aucune plainte pour un sujet donné, n'espérez pas une solution. Prenez le téléphone et composez le 311 si vous voulez du changement.



Comité de rédaction du Bulletin

Rédactrice : Julie Pelletier
Design : Marie Guttadauria
Révision des textes : Manon Côté

Tirage : 500 exemplaires
Prochaine parution : Printemps 2009
Un service de révision de texte est offert aux auteurs

Le conseil de l'Association des résidants des Jardins Taché 2008-2009

Annie Drzymala, présidente Tél. : 819 773-2019
Françoise Houle, secrétaire Tél. : 819 778-3815
Julie Pelletier, trésorière et
responsable du Bulletin Tél. : 819 772-8501
Louise-Marie Thomassin, directrice Tél. : 819 778-8972
Sylvie Turcotte, directrice Tél. : 819 205-0816



(suite)... Ouioui et la nuit de Noël

Oh, quelle belle nuit ! Le sol était tout blanc. Il y avait des étoiles presque partout dans le ciel. Ouioui n'en revenait pas tellement la forêt était belle et claire. C'était sa première neige, et bien que c'était un peu froid sur les coussins de ses pattes, elle s'amusait à faire des empreintes partout.

Une musique venant du ciel avait arrêté les jeux de Ouioui. Surprise, puis émerveillée, elle avait écouté attentivement : Hibou Dodu lui avait dit alors que c'était Flocon musical qui annonçait ainsi la venue du traîneau du Père Noël.

« Flocon musical ? Je n'en ai jamais entendu parler ! »

« Il est apparu dans un conte de Noël en 1996. Il chante une seule fois par année, c'est pour cela qu'on le connaît si peu. »

« Ah bon ! Sa musique est très jolie. On dirait que la forêt danse avec elle. »

« OHHHHH, je le vois, je le vois, je vois les rennes !!! Que c'est amusant !!! Ohhh, que je suis contente d'être réveillée !!! Merci Hibou Dodu ! »

On ne sait trop si Père Noël l'avait voulu ou si c'était arrivé par hasard, mais, tenez-vous bien!, un cadeau était tombé du traîneau et avait atterri tout juste à côté de Ouioui. De ses papattes un peu maladroitement, Ouioui l'avait ouvert, toute excitée. Elle y avait trouvé ce dont toute oursonne raffole, des rayons d'un miel délicieux, créé par les abeilles bien spéciales du Père Noël.

Doucement, Ouioui y avait goûté, puis elle avait replacé les rayons dans leur emballage. Après avoir remercié Hibou Dodu de lui avoir permis de passer une si belle nuit de Noël, elle était rentrée dans sa tanière, avait placé le cadeau tout près de la porte d'entrée et était allée se pelotonner bien au chaud pour dormir jusqu'au printemps avec sa maman et son frère. Quand ils se réveilleront et verront le cadeau, ils en seront bien surpris et Ouioui leur dira que c'est ainsi que s'était manifesté la magie de Noël...

Joyeux Noël à tous !

Inscription à l'Académie des retraités de l'Outaouais : le 7 janvier 2009

Si vous ne connaissez pas l'Académie des retraités de l'Outaouais (ARO), la journée d'inscription du 7 janvier prochain sera le bon moment pour un premier contact. Si vous avez déjà été membre, ce pourrait être le temps de renouer avec l'ARO.

L'ARO offre un programme diversifié aux personnes de 50 ans et plus, retraitées ou non, en général dans ses locaux situés dans la Cabane en bois rond, 331, boulevard Cité-des-Jeunes, secteur Hull (819-776-5052 et www.academiedesretraites.ca). Des cours et des ateliers sont au programme dans divers domaines (arts, culture générale, langues, croissance et santé, etc.). Des conférences ainsi que des voyages et des sorties sont aussi organisés le jour, et parfois le soir. Le coût de la carte de membre annuelle est de 20 dollars.

N'hésitez pas à venir faire un tour et à découvrir ce mode de vie pour les retraités actifs.

Françoise Houle

